

Grande campagne de mécénat du cinquième centenaire du Collège de France



À l'occasion du dîner qu'il a offert, le 25 février, aux mécènes et donateurs du Collège de France, le Président de la République a annoncé l'objectif de la grande campagne de mécénat pour les 500 ans du Collège de France : réunir 100 millions d'euros pour soutenir un programme dédié aux jeunes chercheuses et chercheurs et moderniser l'ensemble des espaces, infrastructures et équipements dédiés à l'accueil du public. L'enjeu est de permettre au Collège de France et à ses professeurs de poursuivre, pour les années à venir, leur engagement au service de la recherche et de la diffusion des savoirs pour toutes et tous.

À l'approche de son cinquième centenaire en 2030, le Collège de France s'apprête à franchir une étape décisive de son histoire. Le 25 février, le Président de la République a accueilli au Palais de l'Élysée un dîner réunissant de grandes personnalités du monde économique et social ainsi que de l'audiovisuel public, marquant le lancement officiel de la grande campagne de mécénat placée sous son haut patronage. Cet événement avait pour objectif de fédérer durablement un collectif de mécènes et de donateurs prêts à s'engager aux côtés de l'État, du Collège de France et de la Fondation du Collège de France dans un projet d'envergure nationale.

Depuis sa fondation en 1530 par François Ier, le Collège de France est à la fois un établissement de recherche de haut niveau et un lieu ouvert à toutes celles et tous ceux qui ont soif de connaissance. Depuis cinq siècles, les recherches qu'il mène sont transmises à tous les publics de manière libre, indépendante et gratuite, donnant ainsi accès aux dernières découvertes et avancées scientifiques.

Dans un contexte marqué par de profondes transformations technologiques, scientifiques et sociales, par la progression de la désinformation et par la fragilisation des espaces de débat raisonné, le Collège de France entend réaffirmer, à l'occasion de son cinq-centième anniversaire, la modernité et l'importance de sa mission. Il est habité par la conviction que l'éducation à la pensée critique et l'accès libre aux savoirs constituent des piliers de la démocratie, de l'égalité et de la cohésion sociale.

Le Président de la République a rappelé dans son intervention le lien d'exception qui unit le Collège de France à l'État depuis François Ier. Évoquant une institution unique au monde qui conjugue excellence scientifique, indépendance, gratuité et ouverture à tous, le Chef de l'État a souligné un modèle à la fois exigeant par la rigueur des savoirs qui y sont professés et profondément démocratique par le partage, ouvert et sans restriction, de la connaissance. Il a souligné à quel point soutenir le Collège de France signifiait investir dans l'avenir scientifique, culturel et démocratique de la Nation.

Le Président de la République a tenu à saluer les mécènes présents déjà engagés aux côtés du Collège de France (le groupe Engie, le groupe LVMH, la Fondation Covéa, le groupe Stellantis, le Crédit Agricole Ile-de-France, la SFIL, l'agence BETC et la Fondation Bettencourt Schueller). Il a également insisté sur l'importance, aujourd'hui, de renforcer le mécénat scientifique en France, pour relever les défis de la compétition internationale et être aux avant-postes de l'activité mondiale de recherche. Il a fortement encouragé les grands acteurs économiques à soutenir le Collège de France dans son ambition.

M. Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et **M. Jean-Pierre Clamadieu**, Président du conseil d'administration d'ENGIE, sont intervenus pour rappeler respectivement la place éminente du Collège de France dans le système français d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que le rôle essentiel que peut jouer le mécénat au service de la production des connaissances et de l'innovation.

Plusieurs professeurs du Collège de France ont également pris la parole pour présenter l'ambition de l'institution à l'approche de son cinquième centenaire et les enjeux de cette grande campagne de levée de fonds. Outre le professeur **Thomas Römer**, Administrateur du Collège de France, qui a rappelé le contexte et les enjeux de cet anniversaire, la professeure **Edith Heard** a pu exposer les deux projets majeurs structurant la campagne de mécénat. Les professeurs et récipiendaires du prix Nobel, **Serge Haroche** et **Philippe Aghion**, ont défendu le soutien à une recherche libre, source et condition des découvertes majeures. Enfin, le professeur Dario Mantovani, président du comité d'organisation du cinquième centenaire du Collège de France, a rappelé l'ambition qui animera l'établissement en 2030 et au-delà.

La campagne de mécénat, conduite par la Fondation du Collège de France jusqu'en 2030, s'articulera autour de deux grands programmes suivants :

- **Un programme dédié aux jeunes talents**, destiné à accueillir une nouvelle génération de chercheuses et de chercheurs d'excellence : il vise à offrir aux scientifiques émergents une expérience intellectuelle d'exception au contact des professeures et professeurs du Collège de France, à insuffler une énergie nouvelle et des approches audacieuses au sein de l'institution, et enfin à accompagner les talents de demain vers les plus hauts standards de la recherche française et internationale.
- **Un programme d'amélioration et de modernisation de l'ensemble des espaces, des infrastructures et des équipements dédiés à l'accueil du public**, destiné à renforcer la diffusion des savoirs : il vise à rendre cet accueil à la fois plus ouvert, mieux sécurisé et conforme aux standards d'accessibilité et de confort les plus actuels afin que le Collège de France puisse, dans ses infrastructures mêmes, continuer à incarner pleinement les valeurs d'ouverture et d'accessibilité, propres à l'institution.

L'ambition de cette campagne est de réunir 100 millions d'euros afin de donner au Collège de France les moyens d'ouvrir de nouveaux horizons à la recherche, et de prolonger, pour les décennies à venir, son engagement au service de la diffusion du savoir au bénéfice de toutes et de tous.

En rassemblant les acteurs du monde scientifique, économique et citoyen autour de cette ambition commune, le Président de la République a souhaité **susciter un élan collectif** à la hauteur de ce que le Collège de France représente pour notre pays : un lieu où l'exigence intellectuelle se conjugue avec l'ouverture la plus large, au service de la connaissance et de son pouvoir d'émancipation.

Cette mobilisation commence dès aujourd'hui.

À propos du Collège de France

Le Collège de France, établissement public d'enseignement supérieur et de recherche établi à Paris depuis 1530, répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. On y enseigne ainsi à tous les publics intéressés, sans aucune condition d'inscription ni de diplôme, « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts ». Il a également pour mission de favoriser l'approche interdisciplinaire de la recherche et de diffuser les connaissances en France et à l'étranger. Il propose, dans ses amphithéâtres et en ligne, près de 1000 cours et conférences chaque année, en accès libre à tous les publics : étudiants, chercheurs ou simples curieux. Le Collège de France est membre associé de l'Université PSL.

www.college-de-france.fr

À propos de la Fondation du Collège de France

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Collège de France s'engage aux côtés du Collège de France pour une recherche libre et ambitieuse et des savoirs enseignés à tous. Grâce à la générosité de ses mécènes et de ses donateurs, la Fondation apporte un soutien financier à la recherche et à son enseignement au Collège de France.

www.fondation-cdf.fr

La campagne des 500 ans du Collège de France bénéficie du mécénat de compétence de l'agence BETC, qui accompagne l'institution dans sa stratégie de communication.

Contact presse
Collège de France
01 44 27 10 18

presse@college-de-france.fr

Contact mécénat
Mme Julie Barbaroux
Fondation du Collège de France
01 44 27 11 60

julie.barbaroux@college-de-france.fr